

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la 8^e réunion de l'année 2021 du **comité exécutif** du Cégep de Rimouski, tenue le **mardi 18 mai 2021**, à **17 h 30**, en visioconférence Zoom, sous la présidence de Monsieur François Dornier.

PRÉSENCES

M. François Dornier (président)
Mme Jocelynn Meadows
Mme Janice Lemoignan
M. Philippe Saindon
M. Raymond Lacroix
M. Michel Pineault

INVITÉE

Mme Marie-Josée Proulx, directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles.

21-08.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

21-08.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

21-08.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (COMEXEC 21-07) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

Le président fait la revue du procès-verbal de la 7^e rencontre tenue le 11 mai dernier en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Philippe Saindon, APPUYÉ par madame Jocelynn Meqadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

21-08.04 CÉGEP – RÉFECTION DE TOITURES, CHOIX DE L'ENTREPRENEUR : POUR ADOPTION

Des travaux de réfection sont nécessaires sur certains secteurs des toitures des ailes du Cégep de Rimouski. Après étude du degré de détérioration des surfaces touchées, il fut décidé d'étaler les travaux en question sur plusieurs années financières afin d'en atténuer l'impact sur le budget des investissements immobiliers du Cégep ainsi que sur le bon déroulement des activités d'enseignement qu'on y offre.

Une phase de travaux, planifiée pour la prochaine période estivale (2021), consistera principalement à la réalisation des interventions suivantes :

- Aile B – Toilettes de La Coudée;
- Aile D – Verrière du Diktam;
- Aile F;
- Aile H.

La firme professionnelle PROULXSAVARD – ARCHITECTES a reçu le mandat de préparer les plans et devis et d'assurer le suivi de chantier du projet.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont été estimés à 638 778 \$ (toutes taxes incluses) et seront payés à partir du budget d'immobilisation du Cégep.

Après la publication de l'appel d'offres public pour ce projet le 23 avril 2021, trois (3) entrepreneurs spécialisés ont commandé les documents afférents sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec (Ferblanterie de Matane inc. (Matane, Québec), JCO Malenfant inc. (St-Jean-de-Dieu, Québec) et Les Toitures Estbec inc. (Cacouna, Québec). Par la suite, un seul d'entre eux (JCO Malenfant inc.) s'est présenté pour une visite des soumissionnaires le 5 mai dernier.

Subséquentement, les trois (3) entrepreneurs généraux ont déposé une soumission (conforme) pour ces travaux avant l'heure limite du 14 mai 2021. Il s'agit de :

1. Les Toitures Estbec inc. (Cacouna, Québec) au montant total de 603 848,70 \$ (toutes taxes incluses);
2. JCO Malenfant inc. (St-Jean-de Dieu, Québec) au montant total de 534 173,85 \$ (toutes taxes incluses);
3. Ferblanterie de Matane inc. (Matane, Québec) au montant total de 515 088,00 \$ (toutes taxes incluses).

CONSIDÉRANT

- Que la soumission de l'entreprise Ferblanterie de Matane inc. (Matane, Québec) est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres;
- La recommandation de la firme professionnelle responsable du suivi du projet;
- La recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski;

Il est recommandé d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux de la cinquième phase du projet de réfection des toitures du Cégep de Rimouski à l'entreprise Ferblanterie de Matane inc. (Matane, Québec) pour un montant total de 515 088,00 \$ (toutes taxes incluses).

Monsieur Lacroix rappelle aux membres du comité exécutif de l'expérience vécue de l'UQAR lors de la réfection de leurs toitures et le feu que les travaux avaient occasionnés. Il est suggéré de vérifier les mesures de sécurité en place pour s'assurer de ne pas vivre ce genre de situation.

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux de la cinquième phase du projet de réfection des toitures du Cégep de Rimouski à l'entreprise Ferblanterie de Matane inc. tel que présenté.

21-08.05 CONTRAT AVEC SOFTCHOICE POUR L'ACQUISITION DE LICENCES MICROSOFT : POUR ADOPTION

En 2017, puisque le Cégep de Rimouski était en renouvellement de contrat avec Microsoft et que ce dernier n'offrait plus la possibilité d'acheter les produits Office seuls, le Cégep a dû se procurer le nuage Office 365 afin de pouvoir installer les versions locales de Word, Excel et PowerPoint sur les postes de travail.

À la suite d'un décret gouvernemental le 10 juin 2020, visant une réduction significative du nombre de centres de traitement informatique au Québec, le Cégep de Rimouski a l'obligation de prioriser les offres infonuagiques qualifiées par le Courtier en infonuagique (ITQ) d'ici le 31 décembre 2025. Précisons que les outils de collaboration Gsuite de Google ne sont pas en analyse et qu'ils ne seront pas ajoutés aux offres d'outils de collaboration de bureautique du catalogue de l'ITQ. Le Cégep de Rimouski a alors pris la décision de migrer de Google vers le nuage Office 365 dans les prochaines années.

De plus, le Secrétariat du Conseil du trésor exige la conformité de quinze (15) mesures minimales de sécurité, et ce, pour le 30 juin 2021, ce qui prendrait environ deux (2) ans au Cégep de Rimouski pour consolider la base seulement en poursuivant avec Google. La mise en place du projet Bouclier, formé par la Fédération des cégeps, et pour lequel tous les cégeps ont adhéré, mettent l'accent sur des solutions Microsoft, sans s'attarder à Google.

Le 3 février 2021, le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) du ministère de l'Éducation supérieure a communiqué avec le réseau des cégeps afin de collecter les mandats dans le cadre du dossier 2021-7520-01 licences Microsoft, pour partir en appel d'offres pendant la période du 15 février au 4 mars 2021, ceci afin d'assurer une continuité dans l'utilisation des produits Microsoft au 1er juin 2021, l'objectif étant d'émettre un contrat avec un revendeur au plus tard le 1er mai 2021. Le 2 mars 2021, le comité exécutif (ComExec 21-04.04) a autorisé d'adhérer à cet appel d'offres provincial visant l'acquisition des licences Microsoft pour le Cégep de Rimouski. Softchoice est l'entreprise sélectionnée par attribution d'un contrat de gré à gré par le CAG afin de vendre les licences requises par cégep.

CONSIDÉRANT

- Que le Cégep de Rimouski possède déjà la suite Microsoft et que celle-ci est actuellement déployée pour répondre à la technologie;
- Que le coût total de la facture n'aura pas d'impact majeur sur le coût de fonctionnement;
- Que le comité exécutif a autorisé le Cégep de Rimouski de faire partie du mandat provincial pour l'acquisition de licences Microsoft lors de la séance du 2 mars 2021 (ComExec 21-04.04);

Il est recommandé d'autoriser le Cégep de Rimouski à conclure le contrat avec Softchoice pour l'acquisition des licences Microsoft pour une période de trois (3) ans. La valeur du contrat s'élève à des frais annuels de 83 206,54 \$ (toutes taxes incluses), pour une somme totale de 249 619,62 \$ (toutes taxes incluses). Il est suggéré d'autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, à signer l'avenant au mandat ainsi que ledit contrat.

Monsieur Lacroix demande à madame Proulx si cette transition permettra au Collège de faire des économies. Selon madame Proulx, on ne prévoit pas d'économies puisque le Collège avait conservé les licences Microsoft tout en utilisant la suite Google.

Il est PROPOSÉ par madame Janice Lamoignan, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le Cégep de Rimouski à conclure le contrat avec Softchoice pour l'acquisition des licences Microsoft pour une période de trois (3) ans tel que présenté et d'autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, à signer l'avenant au mandat ainsi que ledit contrat.

21-08.06 SUIVI DU DG

Monsieur François Dornier informe les membres du comité exécutif de l'avancement des travaux entourant le Règlement de régie interne du Collège (B-01). Un rapport est en cours de rédaction. Une rencontre avec toute la communauté de l'IMQ aura lieu prochainement afin de répondre à leur question. Il est prévu de soumettre au conseil d'administration du 22 juin ledit rapport pour une adoption des résolutions lors de la réunion du conseil d'administration de septembre. Monsieur Dornier enverra dans les prochains jours aux membres de l'exécutif un document consolidé. Au besoin, une rencontre du comité exécutif sera planifiée avant la prochaine rencontre du conseil d'administration du 22 juin.

21-08.07 AFFAIRES DIVERSES

Monsieur Dornier demande aux membres de l'exécutif leur avis pour tenir en présence la prochaine réunion du conseil d'administration. Puisque la région passera en zone orange, nous pourrions nous réunir au cégep sans problème. Il est suggéré par madame Meadows de tenir la réunion au Grand salon étant donné qu'il peut contenir plusieurs personnes tout en considérant la distanciation sociale.

Le personnel de soutien sera en grève dans les trois prochains jours. Il n'y a pas de protocole d'entente signée, mais un accès au Collège par les personnes autorisées sera possible. Toutefois, le collège a loué une salle en ville pour la tenue de l'épreuve ministérielle de français qui aura lieu demain et vendredi, évitant ainsi aux étudiantes et aux étudiants de franchir les lignes de piquetage. Le personnel cadre et le personnel professionnel, dont c'est la tâche habituelle, seront disponibles pour assurer le soutien nécessaire.

Les procès-verbaux du conseil d'administration n'ont pas été inclus sur le site web du Collège depuis novembre dernier. Le secrétariat général verra à ce que cela soit fait dans les meilleurs délais.

21-08.08 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 57.

Le président (M. François Dornier)

La secrétaire (Mme Claire Bérubé)